Adhésion Mode d'emploi

Cultures du cœur 22 est devenue Culture Zàtous en 2013. Si les objectifs et les valeurs de l'association sont inchangés (favoriser l'accès à la culture en faveur des publics qui en sont éloignés), Culture Zàtous souhaite renforcer la proximité entre le public et les artistes, les intégrer au cœur de l'événement grâce :

- à la rencontre avec des artistes,

- la création des passerelles entre le secteur social et l'action culturelle. Ainsi, dès la rentrée 2014 2015, des comités locaux d'accession à la culture et au sport (CLACS) seront constitués sur des territoires urbains et ruraux.

- l'ouverture des actions à échelle régionale

Depuis de nombreuses années, votre organisme soutient Cultures du cœur en adhérent à ses valeurs et en faisant profiter du dispositif de gratuité des billets aux publics avec lesquels vous êtes en relation. Afin de disposer des codes d'accès à l'intégralité du site, nous demandons une cotisation annuelle et la nomination d'un référent au sein de chaque structure qui gère les demandes des usagers.

Cette année encore, cette cotisation, malgré un contexte économique difficile, reste inchangée et s'élève à 30 euros.

Cette adhésion est très importante pour nous car elle concrétise votre attachement à l'action de Culture Zàtous. Elle permet de mesurer le nombre de partenaires pour qui l'accès à la culture, aux loisirs et au sport est un élément essentiel de la cohésion sociale. Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir la fiche d'information relais et la charte déontologique signée ainsi qu'un chèque de 30€ pour valider votre adhésion à Culture Zàtous Bretagne **avant le 20 juin 2014.**

Enfin, elle contribue au fonctionnement économique de Culture Zàtous et permet de faire vivre ce réseau que nous nous efforçons d'élargir avec votre soutien.